

APPALOOSA DEVELOPPEMENT

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2014)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Actionnaires
APPALOOSA DEVELOPPEMENT
5 rue de la Rochefoucauld
75009 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société APPALOOSA DEVELOPPEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit SA, 179, Cours du Médoc CS 30008 33070 Bordeaux Cedex
Téléphone: +33 (0)5 57 10 08 00, Fax: +33 (0)5 57 10 08 08, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe sur les immobilisations incorporelles expose les règles et méthodes comptables relatives aux contrats de coproduction, aux contrats de codistribution, aux contrats de co-développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bordeaux et Toulouse, le 12 mai 2015

Les commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Antoine Priollaud



Bertrand Cuq

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 040 000	230 000	810 000	660 000	150 000
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	400 000	136 667	263 333	271 058	- 7 725
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	3 148	2 979	168	1 217	- 1 049
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 155		1 155	1 155	
TOTAL (I)	1 444 303	369 646	1 074 656	933 430	141 226
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	14 116		14 116	30 208	- 16 092
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 514		3 514	9 197	- 5 683
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	27 834		27 834	89 148	- 61 314
Instruments de trésorerie	413 780		413 780	525 261	- 111 481
Charges constatées d'avance	2 413		2 413	711	1 702
TOTAL (II)	461 657		461 657	654 525	- 192 868
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 905 959	369 646	1 536 313	1 587 956	- 51 643

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 133 426)	2 133 426	2 133 426	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 905	4 905	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-570 689	-303 406	- 267 283
Résultat de l'exercice	-46 316	-267 283	220 967
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 521 326	1 567 643	- 46 317
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 162	8 546	- 1 384
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	2 565	1 896	669
. Organismes sociaux	3 164	6 313	- 3 149
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 283	2 746	- 1 463
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	813	813	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	14 987	20 313	- 5 326
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 536 313	1 587 956	- 51 643

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	16 061		16 061	31 794	- 15 733	-49,48
Chiffres d'affaires Nets	16 061		16 061	31 794	- 15 733	-49,48
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			76 667	10 000	66 667	666,67
Autres produits			1	2	- 1	-50,00
Total des produits d'exploitation (I)			92 729	41 796	50 933	121,86
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			32 476	37 076	- 4 600	-12,41
Impôts, taxes et versements assimilés			313	722	- 409	-56,65
Salaires et traitements			14 964	30 199	- 15 235	-50,45
Charges sociales			6 717	12 577	- 5 860	-46,59
Dotations aux amortissements sur immobilisations			81 716	71 462	10 254	14,35
Dotations aux provisions sur immobilisations			3 725	172 065	- 168 340	-97,84
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			2	132	- 130	-98,48
Total des charges d'exploitation (II)			139 913	324 233	- 184 320	-56,85
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-47 184	-282 436	235 252	83,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			868	3 431	- 2 563	-74,70
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			868	3 431	- 2 563	-74,70
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			868	3 431	- 2 563	-74,70
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-46 316	-279 006	232 690	83,40

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 723	- 11 723	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		11 723	- 11 723	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		11 723	- 11 723	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	93 597	56 950	36 647	64,35
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	139 913	324 233	- 184 320	-56,85
RESULTAT NET	-46 316	-267 283	220 967	82,67
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Annexes légales

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 1 536 313,01 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -46 316,40 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29 avril 2015 par le conseil d'administration de la Société.

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2014 ont été établis selon les normes définies par le nouveau plan comptable général 2014 règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Films (co-production et co-distribution) : 3 ans
- Films catalogue : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les instruments de trésorerie sont constitués d'OPCVM de trésorerie dont l'objectif est de réaliser une performance égale au marché monétaire français (EONIA). Le montant des plus-values latentes au 31 décembre 2014 est de 3 837 euros.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite n'ont pas fait l'objet de provision dans les comptes. Ceux-ci ne sont pas significatifs étant donné l'effectif et la faible ancienneté du personnel.

FAITS CARACTERISTIQUES/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Etat des Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 290 000		150 000
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, Informatique, mobilier	3 148		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	3 148		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 155		
TOTAL	1 155		
TOTAL GENERAL	1 294 303		150 000

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 440 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			3 148	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			3 148	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 155	
TOTAL			1 155	
TOTAL GENERAL			1 444 303	

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Note sur les immobilisations

Contrats de coproduction :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de coproduction, les sommes dues dans le cadre de contrat sont comptabilisées au fur et à mesure de leur versement en « immobilisations incorporelles en cours ».

La coproduction est ensuite transférée en « immobilisation incorporelles » et amortie lors de l'obtention par le producteur délégué du visa CNC du film. La base amortissable est réduite, conformément à l'article 322-1.6 du PCG, de la valeur résiduelle des droits sur un film si celle-ci est significative et mesurable par référence à des éléments dont le montant est connu de manière fiable (contrat de vente, option de vente,...).

Conformément à la pratique du secteur de la production cinématographique, les contrats de coproduction sont amortis linéairement sur 3 ans.

En cas de revenus d'un contrat de coproduction supérieurs à l'amortissement linéaire ainsi calculé, la société affectera à son amortissement les recettes nettes provenant de son exploitation au cours dudit exercice. Ces recettes nettes sont déterminées en déduisant des recettes brutes correspondantes : d'une part, les charges se rapportant directement au film considéré et, d'autre part, une quote-part des autres dépenses d'exploitation fixée par voie de répartition de ces dépenses entre les divers films au prorata de leurs recettes brutes, diminuées des charges directes.

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé sur la base de la valeur d'utilité estimée par la direction de la société. En cas d'insuffisance de l'amortissement constaté, la société comptabilisera en complément une provision pour dépréciation.

Contrat de Co-distribution :

Les contrats de Co-distribution suivent le même traitement que les contrats de Coproduction.

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Contrat de Co-développement :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-développement, l'investissement est inscrit directement en « Immobilisations Incorporelles ».

Aucun amortissement n'est pratiqué durant la phase de développement.

A l'issue du développement, si :

- la société récupère son investissement majoré, l'actif sera cédé, il n'y aura donc pas d'amortissement à comptabiliser.
- la société décide de participer à la production du film en tant que coproducteur (son apport de co-développement se transformera en apport de co-production), auquel cas, l'amortissement débutera le jour de la sortie du film (1er jour d'exploitation) (même principe que les investissements effectués dans le cadre de la coproduction).

Contrat « Catalogue »

Les contrats « Catalogue » sont inscrits à l'actif pour leur valeur brute et amortis linéairement sur 5 ans.

La base amortissable est réduite, conformément à l'article 322-1.6 du PCG, de la valeur résiduelle si celle-ci est significative et mesurable par référence à des éléments dont le montant est connu de manière fiable (contrat de vente, option de vente).

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé sur la base de la valeur d'utilité estimée par la direction de la société. En cas d'insuffisance de l'amortissement constaté, la société comptabilisera en complément une provision pour dépréciation.

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	75 021	80 667		155 688
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 930	1 049		2 979
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 930	1 049		2 979
TOTAL GENERAL	76 951	81 716		158 667

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	80 667				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 049				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 049				
TOTAL GENERAL	81 716				

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Sur immobilisations incorporelles	283 921	3 725	76 667	210 979
TOTAL Dépréciations	283 921	3 725	76 667	210 979
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		3 725	76 667	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			1 155
Autres immobilisations financières	1 155		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	14 116	14 116	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	3 514	3 514	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2 413	2 413	
TOTAL GENERAL	21 198	20 043	1 155
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 162	7 162		
Personnel et comptes rattachés	2 565	2 565		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 164	3 164		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	1 283	1 283		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	813	813		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	14 987	14 987		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Document soumis au contrôle
au Commissaire aux Comptes

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	14 116
TOTAL	14 116

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 400
Dettes fiscales et sociales	2 499
TOTAL	4 899

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 413	
TOTAL	2 413	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 133 426	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 133 426	1,00

Affectation du résultat N-1

Le résultat N-1 est affecté en totalité en report à nouveau.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Revenus liés à la coproduction des films	8 325
Revenus liés à la codistribution des films	7 736
TOTAL	16 061

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Engagements d'investissement portant sur des coproductions ou codistributions de films	0
TOTAL	

Engagements reçus	Montant
Fonds de soutien à la production de long métrage	30 551
TOTAL	30 551

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	2 500

Le montant indiqué ci-dessus correspond aux honoraires de contrôle légal des comptes annuels.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	1	